le cnam
eicnam

Écoled'ingénieurs

Formation des pilotes

Le diplôme d'ingénieur·e du Conservatoire national des arts et métiers dans les spécialités **Aéronautique - Aérodynamique - Automatique - Energétique - Systèmes Electroniques - Télécommunications et réseaux** s'appuie sur une **solide culture scientifique et technologique complétée par un socle de connaissances en management, économiques et de gestion de projet**. Il permet d'**acquérir toutes les compétences liées au métier d'ingénieur.** Le titre d'ingénieur·e du Cnam est accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) sur avis de la Commission des titres d'ingénieur (Cti).

Spécialités :

Aéronautique - Aérodynamique - Automatique - Energétique - Systèmes électroniques -Télécommunications et réseaux

Public concerné

Les pilotes de ligne possédant un bac+3 ou 4 pourront s'inscrire à une formation d'ingénieur du Cnam sur **18 mois à 36 mois**(valeur non contractuelle) en fonction de la formation choisie (par le biais de la validation des études supérieures (VES)) .

Les filières proposées sont : **l'aérodynamique-aéronautique, l'automatique, l'énergétique, les systèmes électroniques, les télécommunications et réseaux**.

Objectifs

L’objectif principal est de former des ingénieur·e ·s disposant d’une forte compétence technique, conscient·e·s de la finalité économique de leur métier, préparé·e·s à accompagner les changements techniques, aptes à maitriser la gestion des projets et à animer des équipes, capables de comprendre l’environnement de l’entreprise et de s’adapter à son évolution.

Niveau de sortie : certification de niveau 7 – bac+5

Déroulement de la formation

La formation se fait en capitalisant les Unités d’enseignement (UE) nécessaires à l’obtention du diplôme. Toutes les UE constitutives des cursus sont accessibles à Paris, en région et à l’étranger. L’obtention du diplôme d’ingénieur se fera après avoir passé l’examen d’admission à l’EICnam et avoir acquis les 180 ECTS associés à la spécialité de la formation d’ingénieur·e·s ainsi que le niveau B2 en anglais (CECRL).

Modalités

Cours du soir
Cours en journée
Formation ouverte à distance (FOAD)
Validation des études supérieures (VES)
Validation des acquis de l’expérience (VAE) Si votre parcours professionnel vous a permis d’acquérir des compétences et de progresser en terme de responsabilités dans un ou plusieurs secteurs, la VAE peut vous permettre de mettre en cohérence vos responsabilités avec le référentiel du diplôme d’ingénieur et d’obtenir tout ou partie de ce diplôme.

Perspectives professionnelles

L’ingénieur·e·s Cnam, dans l’une des spécialités proposées peut intervenir dans divers secteurs. Il intervient principalement en :

Aéronautique
Automobile
Industrie de la métallurgie
Production
Sécurité - Défense
Télécommunications
Transports

Les financements possibles

Prise en charge employeur
Prise en charge Pôle emploi
CPF

Contacts

Marie Astrid Bertheau

Renseignements

Ecole d'ingénieur du Cnam 292, rue St Martin 75003 Paris

Inscriptions

Contacter le centre Cnam régional dans lequel vous souhaitez vous inscrire

https://ecole-ingenieur.cnam.fr/vae/formation-des-pilotes--1320813.kjsp?RH=test1245254